

Département de SAONE ET LOIRE

COMMUNE DE MESSEY SUR GROSNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MAI 2015

Le sept mai deux mil quinze, à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de MESSEY SUR GROSNE, légalement convoqué le 28 avril 2015, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre DUPARAY (Maire)

Étaient présents : M. DUPARAY Alexandre (Maire), M. CARTIER Christophe, Mme PACAUD Joëlle, Mme JOLY Murielle, M. BLANDIN Michel (adjoints) – M. MAYEL Vincent – M. GRANGER Didier – M. BACHELET Sylvain – M. PERRUSSON Jean Pierre – M. GAVIGNET Emmanuel - M. MAINTENON Pierre – Mme LAUVERNIER Dominique

Excusés: Mme SEGUIN Béatrice ayant donné son pouvoir à M. CARTIER Christophe - Mme BONNAMOUR Sophie ayant donné son pouvoir à JOLY Murielle – M. BASTIEN Michaël ayant donné son pouvoir à M. MAINTENON Pierre

Secrétaire de séance : M MAINTENON Pierre

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal du 09 avril 2015.

En début de séance, M. le Maire demande aux conseillers si ils acceptent de rajouter à l'ordre du jour trois sujets. A l'unanimité, le conseil accepte

IL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- VALIDATION MARCHÉ LOT 7 « CARRELAGE »

M. le Maire rappelle au Conseil que suite à la résiliation du marché lot 7 "Carrelage" attribué à l'Entreprise DEBORDE de MATOUR pour cause retraite, un marché à procédure adapté a été lancé pour ce lot auprès de 6 entreprises.

Vu le procès verbal d'ouverture de plis de la commission d'appel d'offres en date du 28 avril 2015

Vu le rapport d'analyse des offres en date du 05 mai 2015

ENTREPRISES	PRIX APRES VERIFICATION H.T.	PRIX OFFRE 40%	VALEUR TECHNIQUE 60%	TOTAL PONDERE	CLASSEMENT
GRANGER	10 234.77	4	6	10	1
EVIEUX	10 486.18	3.90	6	9.90	2
ZIRDA	11 869.21	3.45	6	9.45	3
BERRY	12 539.24	3.26	6	9.26	4
NIEDDU	14 428.20	2.84	6	8.84	5
CREUSOT CARRELAGE	64 698.97	0.63	6	6.63	6

Le Conseil Municipal sauf M. GRANGER Didier, après en avoir délibéré,
Décide d'attribuer le marché à l'entreprise suivante :

Lot n° 7 « CARRELAGE » - GRANGER Joël à BEAUMONT SUR GROSNE pour un
montant global de 11 848.03 € TTC

Autorise le Maire à signer le marché ainsi que toutes pièces de ce dossier.

• **DESHERBAGE LIVRES BIBLIOTHEQUE**

Monsieur le Maire propose de définir une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale et d'en définir ainsi qu'il suit les critères et les modèles d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la bibliothèque municipale.

L'élimination des documents portera sur :

- les documents en mauvais état physique (lorsque la réparation s'avère impossible ou trop onéreuse) ou au contenu manifestement obsolète (les ouvrages éliminés et remplacés pour cette raison seront détruits et si possible valorisés comme papier à recycler).

- un nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins (les ouvrages ainsi éliminés seront proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin ou à défaut détruits et si possible valorisés comme papier à recycler).

Dans tous les cas, l'élimination d'ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination. Y sera jointe la liste des documents concernés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé,

Accepte ce mode de désherbage

Charge la responsable de la bibliothèque municipale de procéder à la mise en oeuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus et de signer le procès-verbal d'élimination.

• **MODIFICATION TARIF SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer, comme suit, à compter du 1er octobre 2015 les tarifs de location de la salle à vocation socio-culturelle (salle des fêtes) :

1°/ REPAS - BAL - DINER-DANSANT - THE DANSANT :

- Habitants de Messey et Associations Locales

1 journée (couvert compris) 220 €

2 journées(couvert compris)	290 €
- Associations extérieures à Messey	
1 journée (couvert compris)	255 €
2 journées(couvert compris)	320 €
- Personnes extérieures à Messey	
1 journée (couvert compris)	325 €
2 journées(couvert compris)	420 €

2°/ THEATRE-VARIETES - CONCERT - ARBRE DE NOEL - CONCOURS DE CARTES
- LOTO

- Associations locales	60 €
- Associations extérieures	130 €
- Professionnels	240 €

• **AVENANT DELAI EXECUTION TRAVAUX**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite aux problèmes rencontrés (désistement de 3 entreprises) lors de la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment communal en bibliothèque et logements le délai d'exécution des travaux de 10 mois doit être prolongé et qu'il y a lieu donc de prendre un avenant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte de prendre cet avenant ainsi le délai global TCE est fixé à 19 mois à compter du 03 mars 2014, date de l'ordre de service de démarrage émis par le Maître d'Ouvrage.

Autorise M. le Maire à signer cet avenant.

• **QUESTIONS DIVERSES**

M. MAINTENON Pierre fait le point sur l'organisation du marché gourmand prévu le 14 mai prochain.

Mme PACAUD Joëlle informe le Conseil que le CCAS a décidé d'offrir aux élèves rentrant en sixième une clé USB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 H 45.

